

FERON Jules et MUNCH Paul-Bernard, Le coude rhénan. Entre République et Restauration, Huningue l'Impériale (1799-1815)

Huningue, Presses universitaires Rhin et Danube, 2021, 287 p.

Claude Muller



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/alsace/5622>

DOI : 10.4000/11pke

ISSN : 2260-2941

Éditeur

Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace

Édition imprimée

Date de publication : 1 novembre 2023

Pagination : 376-378

ISSN : 0181-0448

Référence électronique

Claude Muller, « FERON Jules et MUNCH Paul-Bernard, Le coude rhénan. Entre République et Restauration, Huningue l'Impériale (1799-1815) », *Revue d'Alsace* [En ligne], 149 | 2023, mis en ligne le 01 mars 2024, consulté le 07 juin 2024. URL : <http://journals.openedition.org/alsace/5622> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/11pke>



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-SA 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Afin d'offrir la meilleure compréhension de la vie liturgique locale dans sa globalité, il confronte des sources diverses et parfois inattendues, conservées principalement en archives : procès-verbaux, correspondances, programmes musicaux, partitions, budgets alloués à la musique par le consistoire, contrats d'embauche, retranscription des auditions des chefs de chœurs, des choristes ou des *'hazanim*, leurs obligations contractuelles... Et il pousse plus avant encore sa recherche en analysant les rapports que chacun entretient avec les membres de la communauté qui le recrute, en prenant en considération parallèlement le monde non juif dans lequel ils évoluent ainsi que leurs rapports avec les gouvernements successifs.

On peut néanmoins regretter l'absence de sources et bibliographie en fin d'ouvrage, ce qui l'aurait rendu plus pratique d'utilisation. Car il s'agit d'un formidable outil pour tout généalogiste ou chercheur intéressé soit par l'histoire des Juifs de Strasbourg et d'Alsace, soit par celle de la liturgie juive ou encore pour quiconque ayant une appétence particulière pour l'histoire locale. Par le prisme de la musique liturgique juive sur la période définie, c'est tout un pan de l'histoire locale qui s'éclaire dans ce travail de recherche, empreint de beaucoup d'humanité et de touches personnelles de l'auteur. Y sont finement analysées les mutations intrinsèques à la communauté juive et les crises profondes liées à l'antisémitisme au fil des siècles. De la fin de la Révolution à l'après-guerre, dans une période où l'histoire du judaïsme local tend vers la nationalité française et cherche à s'y inscrire pleinement, les évolutions et leur frein font surgir de nombreux questionnements liés à une lutte pluriséculaire, et toujours en vigueur, entre la volonté de maintenir la tradition et celle d'intégrer le monde moderne.

Carole Wenner

FERON Jules et MUNCH Paul-Bernard, *Le coude rhénan. Entre République et Restauration, Huningue l'Impériale (1799-1815)*, Huningue, Presses universitaires Rhin et Danube, 2021, 287 p.

J. Féron et P.-B. Munch ont, opportunément, saisi l'occasion du bicentenaire de la mort de Napoléon I^{er}, en 2021, pour évoquer « Huningue l'impériale ». En cette « année Napoléon », génératrice d'un flot de livres conséquent à l'échelle nationale, l'Alsace s'est caractérisée

par une production minimaliste. Mais cette « Huningue l'impériale » de qualité mérite un commentaire appuyé. Du tandem des auteurs, J. Féron, jeune doctorant, présente déjà une bibliographie consistante. P.-B. Munch, quant à lui ratisse, consciencieusement, depuis une trentaine d'années, archives locales, régionales et nationales pour enrichir la connaissance du Sundgau méridional, dont il peut être considéré comme l'un des meilleurs connaisseurs.

Ces deux historiens personnifient le dynamisme de la recherche en histoire d'Alsace, dynamisme un peu méconnu vu de Strasbourg et pourtant bien vivifiant. D'autant plus que ce pays des trois frontières, devenu depuis peu coude rhénan, présente des caractères à la fois semblables et dissemblables comparés au reste de l'Alsace, du fait de la géographie rhénane particulière. En s'appuyant sur le trésor historiographique que constituent le *Bulletin de la société d'histoire de Huningue-Village-Neuf et de la région frontalière* (68 numéros annuels parus depuis 1951) et l'*Annuaire de la société d'histoire du Sundgau* (81 numéros annuels parus depuis 1931), des références archivistiques considérables (la somptueuse richesse des annexes, p. 153-274 est à noter) et le dépouillement d'une bibliographie impressionnante, J. Féron et P.-B. Munch nous présentent une place-forte surveillant le passage du Rhin côté Saint-Empire romain germanique et pointant ses canons sur la proche Bâle.

La guerre et l'attente de la guerre y sont omniprésentes (aussi bien à la place-forte p. 202-274 qu'au Landskron, autre maillon du système défensif français, p. 168-198), de même que la petite sœur de la frontière, à savoir la contrebande (p. 164-167). Sans doute pour ne pas verser dans le chauvinisme local, les deux auteurs n'ont pas voulu forcer le trait de « Huningue l'impériale ». Il nous semble en effet que cette place-forte, en même temps ville, est très particulière. La présence d'une importante loge franc-maçonne (voir p. 153-163) n'est pas en soi originale, car elle est à la fois représentative de la réalité d'une garnison et d'une époque, la période napoléonienne en l'occurrence. Mais elle doit être combinée avec un autre facteur, la présence hypertrophiée eu égard à la situation alsacienne en général, bas-rhinoise en particulier, de personnes approuvant la Constitution civile du clergé de 1790. Il y a ici une concentration exceptionnelle de gens prônant ces idées nouvelles, républicaines, puis impériales, en ce que Bonaparte est le continuateur de la Révolution, mais aussi des idées gallicanes, soit la traduction religieuse de ces idées nouvelles, avec la présence dans les environs de presses pour diffuser ces

idéaux dans les deux langues française et allemande. Huningue pourrait donc être, entre 1797 et 1815, une sorte de « liberté éclairant le monde » avant l'heure et la statue de Bartholdi.

C'est encore par une prudence de bon aloi, vu leur situation de proximité, que les auteurs n'insistent pas sur « la neutralité armée » suisse. Pour prix du passage des troupes alliées russes, autrichiennes et prussiennes, Bâle obtient, au traité de Paris de 1815, la destruction définitive de la place-forte et donc la radiation de la menace permanente des canons. La fierté du Russe Mikhaïlowski-Danilewski, à Bâle le 28 septembre 1815, mérite un rappel : « Les fortifications établies le long du cours du Rhin passaient pour une protection invincible de la France. Toute l'Europe pensait qu'une guerre dans l'intérieur de ce royaume serait liée à d'incroyables difficultés... Un heureux succès couronna la courageuse entreprise du tsar Alexandre I^{er} » (*BSHVNPF*, 26, 1978, p. 29-36).

Claude Muller

ROHMER Clothilde, *La gestion du domaine forestier de la famille de Turckheim-Truttenhausen. Enjeux politiques, économiques et environnementaux de la forêt française au XIX^e siècle (1805-1870)*, Paris, L'Harmattan, « Prix scientifique », 2022, 242 p.

La publication du mémoire de Master de Clothilde Rohmer vient sanctionner la grande qualité d'un travail de recherche distingué par le prix scientifique de l'Harmattan et une « mention spéciale » du centre d'histoire du XIX^e siècle. Engagé sous la direction d'Alexandre Dupont, qui signe la préface de l'ouvrage, le mémoire se démarque par sa rigueur scientifique et l'examen d'un fonds inédit. Les problématiques s'insèrent dans les paradigmes de l'histoire environnementale, tout particulièrement dans le champ bien établi de l'histoire des forêts françaises. La lecture de l'objet forestier est engagée au prisme d'une histoire des conflictualités, qui révèle les acteurs de la gestion d'un domaine familial.

L'étude est menée en trois actes équilibrés suivant une démonstration étayée. La première partie est consacrée à la famille de Turckheim-Truttenhausen, à la gestion et au fonctionnement d'un domaine forestier privé. Si la constitution du patrimoine forestier est bien établie, on pourra regretter un recours restreint à la cartographie qui aurait permis de spatialiser l'étude et ses enjeux, notamment d'en relever la dimension verticale.